



## Registre des délibérations - Délibération n° 18 : 12/06/2018

### SUBVENTION 2018 AU COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

L'an deux mille dix-huit, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le douze juin à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents**

— **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud, Bruno Genzana

— **Représentants des Communes :**

- Commune d'Arles : Alain Dervieux
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roland Chassain, Roger De Murcia

— **Représentants des établissements publics :**

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
- Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► **Avaient donné pouvoir**

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Corinne Chabaud

Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Roger De Murcia

Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb à Henri Rivas

► **Étaient absents-excuses**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari, Cyril Juglaret, Jean-Marc Martin-Teissere

Commune d'Arles : David Grzyb, Pierre Vétillard

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault

Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoretti

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel

Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan

Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► **Le Conseil de Parc était représenté par 18 membres**

► **Autres personnes présentes**

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence

Jacques Blondel, co-Président du Conseil scientifique et d'Éthique du Parc naturel régional de Camargue

Nicolas Guéritaine, Chargé de projet PNR et Leader, territoires du Littoral occidental aux Alpes, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,

Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue

Pascale Durif-Varambon, Directrice adjointe, responsable du pôle « Administration générale et ressources », Parc naturel régional de Camargue

Cécile Héritier, Assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	16	16

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	40

Date de convocation 15/03/2018 RC - 142/143
---

REÇU EN PREFECTURE

Le 27/06/2018

Application agréée E-legalite.com



## Délibération n° 18 : 12/06/2018

### SUBVENTION 2018 AU COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

Le Comité des œuvres sociales (COS) du Parc naturel régional de Camargue a été créé en 2003.

Ses objectifs sont d'une part de favoriser les activités sportives, culturelles et de loisirs des agents du Parc et de leurs familles, et d'autre part de renforcer la cohésion de l'équipe par l'organisation de manifestations et évènements divers.

Depuis sa création, cette association bénéficie pour son fonctionnement d'une subvention accordée annuellement par le Syndicat mixte du Parc.

Suite à l'adhésion du syndicat mixte de gestion du Parc au CNAS au 1er janvier 2016, la subvention annuelle de l'employeur au COS est passée à 4 000 € en 2016 (8 000 € en 2014 et 2015). Cette subvention a été renouvelée en 2017 à hauteur de 4 000 €.

Le Bureau du COS sollicite pour 2018 une aide de 4 000 € afin de maintenir les prestations et activités existantes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée attribue une subvention de 4 000 € pour l'année 2018 au Comité des œuvres sociales du Parc naturel régional de Camargue.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Le Président,  
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le **27 JUIN 2018**  
Et de l'affichage effectué le **27 JUIN 2018**



REÇU EN PREFECTURE

Comité syndical du 12/06/2018\_Délibération n° 18 « Subvention 2018 au Comité des Œuvres Sociales du Parc naturel régional de Camargue » Le **27/06/2018**

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-013-251302295-20180612-DEL\_18\_SUBC